

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Communication et commercialisation de produits culturels – option spectacle vivant

Université d'Orléans

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 07/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sociétés, entreprises et territoires

Établissement déposant : Université d'Orléans

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Commerce, spécialité Communication et commercialisation de produits culturels - option spectacle vivant* existe depuis 15 ans et s'inscrit dans le champ *Sociétés, entreprises et territoires* de l'Université d'Orléans. Elle est proposée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de l'Indre, site d'Issoudun. Sa finalité est de former des étudiants à exercer des métiers de la communication et de la commercialisation dans le domaine culturel. La licence est centrée sur l'acquisition et la maîtrise des outils et méthodes en matière de communication et de commercialisation de produits culturels. L'enseignement s'effectue en présentiel à IUT de l'Indre, site d'Issoudun. La licence n'est pas délocalisée. L'équipe pédagogique accueille de nombreux professionnels du secteur culturel.

En moyenne, la licence compte une trentaine d'étudiants par an sur la période étudiée. Les étudiants sont issus pour moitié de DUT (Diplômes universitaires de technologie) et de BTS-BTSA (brevet de technicien supérieur - brevet de technicien supérieur agricole) pour l'autre moitié. La licence attire aussi quelques étudiants ayant obtenu une deuxième année de licence (L2), et plus marginalement des étudiants ayant obtenu une validation des acquis par l'expérience (VAE).

Pionnière dans son secteur au niveau national, la licence professionnelle *Communication et commercialisation de produits culturels - option spectacle vivant* développe un contenu fondé sur la double orientation communication / commercialisation des produits culturels, qui constitue un de ses avantages concurrentiels tant au niveau des étudiants que des professionnels.

Analyse

Objectifs
<p>Les objectifs scientifiques consistent à délivrer aux étudiants les outils, stratégies et méthodes de base en matière de communication et de commercialisation des produits culturels.</p> <p>Les compétences sont bien décrites et sont en lien avec les objectifs de la formation. Toutefois, le dossier ne présente pas les débouchés et les métiers à viser à l'issue de la formation.</p>
Organisation
<p>La maquette propose des enseignements construits autour de cinq unités d'enseignement (UE) : connaître le secteur : diffusion culturelle, modes de diffusion culturelle, économie, droit ; marketing et communication : marketing, communication, commercialisation ; maîtriser les outils : audiovisuel, graphisme, expression et culture en anglais ; projet tuteuré ; stage.</p> <p>Le programme pédagogique est cohérent. Cependant, le dossier ne présente pas d'informations concernant les emplois occupés à l'issue de la formation, permettant d'apprécier l'adéquation entre les objectifs affichés et les objectifs atteints en termes d'insertion professionnelle.</p>

Positionnement dans l'environnement
<p>La licence qui existe depuis 2002 répond à des besoins grâce à l'accent mis sur la commercialisation des produits culturels. Le positionnement de la formation semble pertinent puisqu'il n'existe pas de formation similaire au niveau de la communauté d'universités et établissements (ComUE) Léonard de Vinci. La spécificité de la double dimension communication/commercialisation des produits culturels est unique au niveau national, ce qui permet à la formation d'attirer des étudiants de plusieurs régions de France.</p>
Equipe pédagogique
<p>La licence professionnelle est portée par une équipe de formation réduite à quatre personnes. L'équipe pédagogique est, quant à elle, beaucoup plus nombreuse et pluridisciplinaire. On dénombre en effet huit enseignants pour 326 heures travaux dirigés (TD) et 23 professionnels pour 298 heures TD. Parmi les enseignants, on compte cinq enseignants-chercheurs qui assurent les unités d'enseignement de cœur de la licence (économie de la culture, marketing culturel, stages, projets tuteurés). Les interventions des professionnels sont nombreuses et représentent des volumes horaires beaucoup plus faibles (allant de 4 heures à 32 heures TD). On peut se demander si les interventions des professionnels ne gagneraient pas à être globalement moins nombreuses et plus conséquentes pour pouvoir approfondir les contenus abordés.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>On dénombre une trentaine d'inscrits en moyenne par an sur la période étudiée, dont 90 % en formation initiale, et les effectifs sont en hausse (26 étudiants inscrits en 2011, 32 en 2016). Le taux de réussite à la licence est proche de 100 %. L'enquête nationale ne porte que sur la période 2010-2013, et sur 17.5 répondants en moyenne par année. Selon cette enquête, la poursuite d'études concerne peu d'étudiants (en moyenne trois sur une moyenne de 17.5 répondants, soit 17 %). Les étudiants ayant trouvé un emploi représentent en moyenne 10.5 sur 17.5 répondants, soit un taux d'insertion de 60 %, un an après la licence. Cependant, le taux d'insertion ressortant de l'enquête nationale de l'année 2013 atteint 86 %, ce qui est un indicateur encourageant qui montre le caractère professionnalisant de la formation. Par ailleurs, le réseau des anciens ne semble pas faire l'objet d'une animation particulière. Enfin, le taux de poursuite d'études est en forte baisse en 2013.</p>
Place de la recherche
<p>Le cursus ne met pas l'accent sur la recherche. L'équipe pédagogique est à dominante professionnelle, et le dossier ne mentionne pas d'éléments concernant la recherche. La présence d'un nombre non négligeable d'enseignants-chercheurs (cinq) est à noter.</p>
Place de la professionnalisation
<p>Une bonne place est donnée à la professionnalisation au travers des stages et de projets, ainsi que grâce aux partenariats et aux intervenants dans la maquette pédagogique. Une vingtaine de partenariats permettent à la fois des interventions dans la maquette, la formulation de nombreux projets proposés aux étudiants lors de la journée d'intégration à chaque rentrée et l'offre de différents stages.</p>
Place des projets et des stages
<p>Les projets et stages sont bien structurés et maîtrisés représentant un point positif du diplôme. Les projets représentent 10 crédits dans la maquette. Le stage de 16 semaines représente 20 crédits et fait l'objet d'un bon suivi. Les projets au premier semestre sont conduits par groupe de trois-quatre étudiants, avec une structure culturelle ou le service culturel d'une collectivité territoriale qui propose des thématiques aux étudiants. Le stage de 16 semaines se prolonge parfois de quelques semaines. Les missions sont validées par l'équipe pédagogique. Les étudiants bénéficient de deux heures de « méthodologie de stage », pour préparer la rédaction et la soutenance du mémoire.</p>

Place de l'international
<p>La part de l'international ressort comme assez faible à la lecture du dossier. L'anglais est la seule langue enseignée avec un nombre d'heures satisfaisant (36 heures). Les promotions accueillent moins d'un étudiant étranger par an, sur la période étudiée. Des stages au Canada ou en Belgique sont proposés, mais on ignore combien de stagiaires sont concernés. La valorisation modeste à l'international peut s'expliquer par le manque d'accords avec les universités étrangères, l'absence d'une politique d'accueil des étudiants étrangers, et l'absence d'opportunité de passer le <i>Test of English for International Communication</i> (TOEIC).</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Le recrutement est essentiellement régional. La licence accueille des diplômés de DUT <i>Techniques de commercialisation</i>, filière proposée au sein de l'établissement et des diplômés de BTS <i>Communication</i> de la région Centre-Val de Loire. Les promotions sont à 70 % constituées d'étudiantes. En 2016-2017, 87 % des étudiants sont titulaires d'un DUT ou d'un BTS. Les modalités et les critères de recrutement ne sont pas mentionnés dans le dossier. Il n'est fait mention d'aucun dispositif passerelle ou d'aide à la réussite.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Le numérique est présent à travers des logiciels professionnels utilisés dans des enseignements en relation avec la communication. Les cours d'informatique et d'infographie mobilisent ainsi la suite Adobe (logiciels Illustrator, Indesign). Nous notons tout de même le manque de valorisation du recours aux technologies pédagogiques innovantes. Le numérique ne semble pas être beaucoup pris en compte dans les enseignements, alors que le champ culturel est très impacté par la digitalisation d'une manière générale (consommation, commercialisation, médiation).</p>
Evaluation des étudiants
<p>L'évaluation des connaissances et des compétences des étudiants est bien traitée. Les modalités d'évaluation des projets et des stages sont également bien expliquées. Le contrôle continu domine : devoirs surveillés / travaux à rendre, évaluations orales / évaluations écrites, évaluations individuelles / évaluations collectives. Les projets et stages font l'objet d'un rapport et d'un oral (soutenance devant un jury) pour évaluer des compétences transversales.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Le contenu de la maquette, marqué par l'acquisition de compétences professionnelles, est évalué en partie grâce au stage et projet tutoré. Les projets et stages font l'objet d'une évaluation professionnelle, d'une évaluation écrite et orale permettant d'apprécier les compétences transversales acquises par l'étudiant. Cependant, aucun autre dispositif formalisé de suivi des compétences n'est mentionné dans le dossier.</p>
Suivi des diplômés
<p>Peu d'éléments en dehors de l'enquête nationale d'insertion sont communiqués dans le dossier. Une enquête interne est mise en œuvre, mais on peut regretter l'absence de précision concernant son résultat. En effet, contrairement à ce qui a été souligné dans le dossier, les annexes affichent uniquement le questionnaire rédigé sans aucune information sur les résultats.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Le conseil de perfectionnement permet des échanges entre l'équipe de formation et les représentants des étudiants, sur les aspects administratifs et pédagogiques. L'évaluation de la formation par les étudiants se fait six mois après la fin du second semestre, sous forme de questionnaire envoyé aux anciens étudiants. Les éléments d'analyse des questionnaires ne sont pas développés dans le dossier.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Un positionnement favorable sur le plan régional et national.
- Un lien fort avec les structures professionnelles.
- Une formation adaptée aux besoins du marché de l'emploi.
- Une équipe pédagogique pluridisciplinaire et équilibrée regroupant à la fois des enseignants et des professionnels.

Points faibles :

- Une dimension internationale pas assez développée (partenariat, projet tuteuré).
- Une place du numérique pas assez développée.
- Un suivi des diplômés, en l'état, insuffisant.

Avis global et recommandations :

Le cursus, bien installé dans la région, mériterait de prévoir quelques ajustements pour améliorer le suivi de ses diplômés, intégrer l'international, et plus largement le numérique (digital) dans les contenus enseignés. Plusieurs indicateurs sont en faveur de la formation (forte demande de la part des étudiants, positionnement favorable), il serait peut-être intéressant de réfléchir sur la création d'un nouveau parcours en alternance, car cela permettrait de correspondre aux besoins du secteur d'activité.

Observations de l'établissement



Pas d'observation pour la mention

Fait à Orléans, le 1^{er} juin 2017

Le Président

Ary Bruand